



Syrie : Allocution de Walid al-Mouallem devant la 74ème session de l'Assemblée générale de l'ONU

Par [Walid al-Mouallem](#)

Mondialisation.ca, 30 septembre 2019

Video Sana

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [SYRIE](#)

« Bien sûr que certains gouvernements ont nui à la Syrie et causé du tort à son peuple. Cependant, nous ne traiterons personne selon une logique de haine ou de vengeance, mais plutôt en partant des intérêts de notre pays et de notre peuple, de notre volonté d'instaurer la paix, la stabilité et la prospérité en Syrie et dans la région ». [Extrait choisi ; NdT].

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où l'image du Monde paraît très sombre étant donné que les bases sur lesquelles reposait l'organisation des relations internationales politique, économique, juridique et sécuritaire sont exposées à un danger sans précédent depuis la création de cette organisation ; que les conflits et les menaces à la paix et à la sécurité internationales s'intensifient ; que les probabilités de la guerre l'emportent sur celles de la paix ; que l'équilibre de l'économie mondiale se dirige vers l'inconnu ; que la violation des conventions et des traités internationaux est devenue monnaie courante et que l'utilisation de moyens illégaux en droit international, tels le soutien au terrorisme et l'imposition de blocus économiques, ne suscite plus ni protestation, ni condamnation.

Tout cela contribue à plus de chaos sur la scène internationale, nous mène petit à petit vers la loi de la jungle au lieu de la règle du droit, met l'avenir de nos pays en péril et fait que nos peuples payent le prix fort, de leur sécurité, de leur sang, de leur stabilité et de leur bien-être.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Soit nous œuvrons sérieusement à la construction d'un monde plus libre, plus stable et plus juste ; un monde sans terrorisme, occupation ou domination ; un monde fondé sur le droit international, la culture du dialogue et de la compréhension mutuelle. Soit nous restons les bras croisés, laissant l'avenir de nos peuples et des générations futures à la dérive, abandonnant les principes et objectifs fixés par les pères fondateurs de cette organisation. Là est la question, Mesdames et Messieurs, et la décision vous revient.

Monsieur le Président,

Le terrorisme demeure l'une des menaces les plus importantes à la paix et à la sécurité internationales et constitue un grave danger pour tous, sans exception, en dépit de nos

succès, en Syrie, grâce aux sacrifices et à l'héroïsme de l'Armée arabe syrienne et au soutien des alliés et des amis.

Notre peuple endure depuis plus de huit ans les horreurs de ce terrorisme, lequel a sauvagement assassiné des innocents, provoqué une crise humanitaire, détruit l'infrastructure, volé et démolit les richesses du pays. Mais en contrepartie, l'Histoire écrira en lettres d'or l'épopée héroïque de ce peuple qui, dans sa guerre contre le terrorisme, aura non seulement défendu les siens, sa patrie et sa civilisation, mais aura aussi contribué à la défense de l'humanité, des valeurs de la civilisation, de la culture de tolérance et de convivialité face à l'idéologie extrémiste d'une culture de haine et de mort promues par des organisations terroristes, telles Daech et le Front al-Nosra, et par ceux qui les parrainent et les soutiennent.

Nous sommes déterminés à poursuivre la guerre contre le terrorisme, quel que soit le nom qu'il se donne, jusqu'à en purifier tout le territoire syrien et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour garantir qu'il ne reviendra pas.

Il n'empêche que l'éradication globale de ce cauchemar, oppressant pour le monde entier, requiert une véritable volonté internationale. Pour cela, nous n'avons pas besoin de réinventer la roue. Nous disposons d'un énorme arsenal de résolutions du Conseil de sécurité adoptées sous chapitre VII et spécifiques de la lutte contre le terrorisme, de l'assèchement de ses sources et de son financement. Le problème est que toutes ces résolutions sont restées de l'encre sur papier car, malheureusement, combattre le terrorisme ne fait toujours pas partie des priorités de certains États. D'où le silence de mort des uns et les déclarations creuses des autres devant ce qu'endurent des pays, comme le mien, de la monstruosité terroriste.

En effet, il y a toujours ceux qui exploitent le terrorisme et s'en servent comme outil de pression pour imposer leurs agendas suspects aux peuples et gouvernements qui refusent les diktats étrangers et tiennent à leur autodétermination nationale. Le cas le plus évident est celui de la Syrie où sont arrivés des dizaines de milliers de terroristes originaires de plus d'une centaine de pays, grâce au soutien et à la couverture d'États désormais connus de tous. Le comble est que ce sont ces mêmes États qui nous contestent le droit de défendre notre peuple contre ces terroristes, présentés par certains d'entre eux comme des « combattants de la liberté », alors que d'autres se plaisent à les nommer « opposition syrienne armée ». Il ne leur est pas venu à l'esprit que s'ils persistaient dans cette logique, le terrorisme reviendrait plus fort que jamais et menacerait même ses exploitants et ses souteneurs.

Monsieur le Président,

L'exemple le plus probant de ce que je viens de soutenir est la situation actuelle dans la région d'Idleb reconnue par tous, notamment par les témoignages figurant dans les rapports des comités compétents du Conseil de sécurité, comme le plus grand rassemblement de terroristes étrangers au monde. Le temps qui m'est imparti ne me permet pas d'énumérer tous leurs crimes. Je me contenterai de mentionner les bombardements incessants de roquettes et de missiles sur les civils des régions voisines, l'utilisation des civils présents dans Idlib comme boucliers humains, alors qu'ils sont empêchés de sortir par le couloir humanitaire d'Abou al-Douhour ouvert par le gouvernement syrien.

Ici, la question qui se pose est la suivante: si vous enduriez une telle situation, vos

gouvernements auraient-ils pu rester les bras croisés ? Auriez-vous abandonné votre droit et votre devoir de protéger votre peuple et de libérer n'importe laquelle de vos régions envahie par des terroristes indifférents à tout ce que signifie une patrie ?

Le gouvernement syrien a traité de manière positive les initiatives politiques visant à résoudre la situation à Idleb et leur a accordé plus de temps qu'il n'en fallait pour leur mise en œuvre. Ainsi, nous avons favorablement accueilli le mémorandum concernant l'établissement de zones de désescalade et l'accord de Sotchi portant sur la région d'Idleb, dans l'espoir qu'ils contribueraient à éradiquer, avec un minimum de victimes civiles, le Front al-Nosra, les reliquats de Daech et autres organisations terroristes présentes à Idleb. D'autre part, nous avons déclaré à maintes reprises la cessation des hostilités.

Mais voici ce qui s'est passé depuis : le régime turc n'a pas respecté ses engagements en vertu de ces accords. Au contraire, il a apporté tout son soutien aux terroristes, lesquels ont obtenu des armes encore plus sophistiquées ; le Front Al-Nosra affilié à Al-Qaïda a pris le contrôle de plus de 90% de la région d'Idlib ; les postes d'observation turcs, installés en territoire syrien, sont devenus des postes destinés à soutenir les terroristes et à empêcher l'avancée de l'Armée syrienne. Et maintenant, le régime turc, soutenu par certains pays occidentaux, s'acharne désespérément à protéger les terroristes du Front al-Nosra et d'autres organisations terroristes présentes dans Idleb, exactement comme toutes les fois où nous les avons affrontés.

Imaginez qu'un État intervient directement pour protéger le Front al-Nosra affilié à Al-Qaïda, alors que les résolutions du Conseil de sécurité affirment qu'il constitue une menace, non seulement pour la Syrie, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

Les États-Unis et la Turquie perpétuent leur présence militaire illégale dans le nord de la Syrie, leur arrogance étant allée jusqu'à mener des discussions et conclure des accords sur la création d'une soi-disant « zone de sécurité » en territoire syrien, comme s'il s'agissait d'un territoire turc ou américain. Et cela, en violation du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies.

Par conséquent, tout accord conclu sur la situation de n'importe quelle région syrienne, sans le consentement du gouvernement syrien, est condamné et rejeté quels qu'en soient le fond et la forme. De même, toutes les forces étrangères présentes sur notre territoire, sans invitation du gouvernement syrien, sont considérées comme des forces d'occupation dont le retrait doit être immédiat. Faute de quoi, nous avons le droit de prendre toutes les mesures garanties par le droit international dans ce cas.

Ici, il nous faut souligner les pratiques terroristes, criminelles et répressives perpétrées par les milices séparatistes désignées par FDS contre le peuple syrien dans les gouvernorats de Hassake, de Raqqa et de Deir ez-Zor ; milices soutenues par les États-Unis et les forces de la Coalition internationale afin d'imposer une nouvelle réalité destinée à servir les plans américain et israélien dans notre région et à prolonger la guerre terroriste sur la Syrie.

Les politiques turques suivies à Idleb ou dans le nord-est de la Syrie, ainsi que leurs manœuvres portant sur nombre de procédures, menacent de démolir tout ce qui a été accompli dans le cadre du processus d'Astana. La Turquie ne peut pas déclarer qu'elle soutient l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et, en même temps, se révéler être la

première à les saper. Si, comme elle le prétend, elle tient à la sécurité de ses frontières et à l'unité de la Syrie, elle doit se décider à choisir. Soit elle se met en conformité avec le processus d'Astana, applique les accords bilatéraux relatifs à la lutte contre le terrorisme afin de garantir la sécurité de ses frontières et retire ses forces du territoire syrien. Soit elle reste un État agresseur et une force d'occupation, auquel cas elle devra en assumer les conséquences. Il n'est pas possible qu'un pays fonde la sécurité de ses frontières aux dépens de la sécurité des pays voisins, de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale.

Monsieur le Président,

Parallèlement à notre combat contre le terrorisme, nous avons tenu à faire avancer le processus politique en participant aux réunions d'Astana, processus dans le cadre duquel des résultats tangibles ont été obtenus sur le terrain. Tout comme nous avons été positifs dans le traitement des données de la « Conférence du dialogue national syrien à Sotchi », laquelle s'est soldée par la formation d'une commission chargée de discuter de la Constitution syrienne. À cet égard, nous avons engagé un dialogue sérieux et constructif avec l'envoyé spécial des Nations Unies.

C'est finalement la détermination de la Syrie et l'attention portée par le président Bachar al-Assad au moindre détail concernant la formation de la Commission constitutionnelle qui ont permis la concrétisation de cette entreprise nationale d'une grande importance pour le peuple syrien. Et cela, en dépit des tentatives d'obstruction de ceux qui parient sur le terrorisme et les ingérences extérieures, ou de ceux qui cherchaient à imposer des conditions préalables censées empêcher la Syrie de retrouver sa vraie nature.

Lors de la dernière visite de l'envoyé spécial des Nations Unies à Damas, nous avons pu nous mettre d'accord sur les références et les règles de procédure au sein de cette commission et nous avons convenu des principes conducteurs, dont :

- Premièrement : l'ensemble du processus ne doit être mené que sous l'autorité et la propriété de la Syrie, le peuple syrien ayant le droit exclusif de décider de l'avenir de son pays sans ingérence extérieure.
- Deuxièmement : le principe global de la souveraineté, de l'indépendance et de l'unité du peuple et du territoire de la République arabe syrienne, ne doit en aucun cas être mis en cause.
- Troisièmement : aucune condition ou conclusion préalables ne doivent être imposées aux travaux de la Commission ou aux recommandations qui en résulteraient. La commission est maîtresse d'elle-même et de ce qu'elle produira et n'est certainement pas sous la tutelle d'un État ou d'un groupe étranger tel ledit « Petit groupe », lequel s'est autoproclamé protecteur du peuple syrien et a d'ores et déjà déterminé les résultats de ses travaux.
- Quatrièmement : aucun délai ou calendrier ne doivent être imposés aux travaux de la Commission qui doit prendre le temps de délibérer, vu qu'elle déterminera l'avenir de la Syrie pour les générations à venir, ce qui n'exclue pas que nous tenons pleinement compte de la nécessité de sa progression sur des bases saines conformes aux aspirations du peuple syrien.
- Cinquièmement : le rôle de l'Envoyé spécial en Syrie est de faciliter les travaux de la Commission et de rapprocher les points de vue grâce à ses bons offices, en cas de besoin.

C'est sur ces bases que nous réaffirmons être prêts à travailler efficacement avec les États

amis et l'Envoyé spécial à la mise en route des travaux de cette Commission.

Monsieur le Président,

Parallèlement à ce qui précède, l'État syrien déploie des efforts considérables pour améliorer la situation humanitaire sur le terrain et reconstruire ce que le terrorisme a détruit. Nous avons pas mal avancé en dépit du blocus économique, illégal et inhumain, imposé à notre peuple par certains États ; lesquels sont allés jusqu'à lui interdire les équipements médicaux, les médicaments et les produits pétroliers nécessaires à la fourniture d'électricité, de gaz domestique et de combustible de chauffage. Les États-Unis ont même menacé les entreprises ayant participé à la Foire internationale de Damas afin d'entraver la relance économique en Syrie.

Dans les faits, ces pays n'ayant pas atteint leurs objectifs par le terrorisme militaire sont passés à une autre forme de terrorisme non moins féroce : le terrorisme économique consistant à imposer des blocus et des mesures économiques coercitives unilatérales.

Par conséquent, nous appelons tous les pays épris de paix et attachés au droit international à travailler ensemble afin de prendre les mesures pouvant contrer ce phénomène qui frappe non seulement la Syrie, mais qui est devenu une arme de chantage politique et économique contre nombre d'autres pays.

Partant de ce constat, nous redemandons la levée des mesures illégales imposées au peuple syrien et à tous les autres peuples indépendants, notamment les peuples d'Iran, du Venezuela, de la République populaire démocratique de Corée, de Cuba et de Biélorussie. Et nous nous tenons aux côtés de la Chine et de la Russie face aux politiques américaines injustes.

D'autre part, nous avons affirmé à plusieurs reprises que les portes étaient ouvertes à tous les réfugiés syriens pour qu'ils rentrent volontairement et en toute sécurité. Et, en tant qu'État, nous offrons à ceux qui le souhaitent toutes les facilités dont ils ont besoin. Nous travaillons à la reconstruction et à la réhabilitation des installations et des infrastructures publiques dans leurs régions libérées du terrorisme. Les obstacles sont le fait d'États occidentaux et de certains États qui les ont accueillis et où nous constatons un étrange retournement de situation. En effet, alors qu'ils ne laissaient passer aucune occasion sans réclamer leur retour immédiat en Syrie, les voilà qui fabriquent des conditions et des faux prétextes pour empêcher ce retour, dans le seul but d'exploiter ce dossier purement humanitaire en tant que carte utile à la mise en œuvre de leurs agendas politiques.

Finalement, nous sommes bien devant une scène du théâtre de l'absurde, sauf qu'il s'agit ici de la mise en jeu du destin des peuples et d'une odieuse manipulation des souffrances humaines.

Monsieur le Président,

Au lieu des tentatives en faveur de la paix et de la stabilité dans notre région, nous avons assisté à un nouvel épisode d'escalades israéliennes poussant vers des tensions sans précédent. Israël ne s'est pas contenté d'occuper des territoires arabes dont le Golan syrien, de violer quotidiennement le droit international et le droit humanitaire contre les nôtres en territoire occupé, de soutenir le terrorisme. Il est allé jusqu'à mener des attaques répétées sur la Syrie et les pays voisins sous de faux prétextes, en violation flagrante du droit

international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité. Autant de violations qui n'auraient pu continuer et ainsi s'aggraver sans le soutien aveugle de certains États, lesquels portent l'entière responsabilité des conséquences des agissements d'Israël.

Quant à la décision des États-Unis de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le Golan syrien occupé, après avoir reconnu Jérusalem occupée comme capitale d'Israël et y avoir transféré leur ambassade, ainsi que leurs efforts inlassables pour liquider la question palestinienne, ce ne sont que des manifestations hideuses de ce soutien, des décisions nulles et non avenues témoignant, au plus haut degré, de leur mépris de la légitimité internationale.

Certains devraient comprendre que l'ère de l'annexion des territoires d'autrui par la force est révolue. De plus, celui qui pense que la crise en Syrie peut nous éloigner d'un iota de notre droit inaliénable à la restitution intégrale du Golan jusqu'aux frontières du 4 juin 1967, par tous les moyens garantis par le droit international, est dans l'illusion. Les décisions de l'administration américaine quant à la souveraineté sur le Golan ne peuvent modifier les vérités de l'Histoire, de la géographie et du droit international, selon lesquelles le Golan était et reste une terre syrienne.

Il faut donc contraindre Israël à mettre en œuvre les résolutions pertinentes des Nations Unies, dont la résolution 497 concernant le Golan syrien occupé, à mettre fin à ses agressions répétées contre les pays de la région, à stopper les colonies de peuplement, à permettre au peuple palestinien d'établir son État indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem pour capitale et le retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres.

Monsieur le Président,

Mon pays redit son soutien et sa solidarité avec la République islamique d'Iran face aux actions irresponsables des États-Unis à son égard, à commencer par leur retrait de l'Accord sur le nucléaire. Il met aussi en garde contre le danger de politiques visant à provoquer des crises et à déclencher des conflits dans la région du Golfe sous des prétextes fallacieux. Nous considérons que la sécurité et la stabilité de la région du Golfe ne peuvent se réaliser que par la coopération et le dialogue entre les pays riverains, loin des ingérences extérieures, lesquelles ne feront qu'accroître les tensions dans la région et ne serviront pas les intérêts de ses habitants.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Avec l'aide de ses alliés et de ses amis, la Syrie a pu résister à un terrorisme organisé, soutenu de l'extérieur, ciblant à la fois le Pays, l'État, le Peuple, la Civilisation. Et maintenant que nous entrons dans une nouvelle étape et que nous nous tenons au seuil de la victoire définitive dans cette guerre, nous aspirons à un avenir prospère et paisible pour notre peuple après tout ce qu'il a enduré. Mais, en dépit de cela, nous n'avons aucune illusion sur le fait que les défis et toutes sortes de difficultés auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, ou qui nous attendent demain, seront moins féroces que le terrorisme que nous avons combattu ; sauf que nous sommes aussi déterminés à les affronter et à les surmonter.

Nous avons toujours cultivé les meilleures relations avec les autres États et nous n'avons jamais été les initiateurs d'un climat d'hostilité à l'égard de qui que ce soit. Aujourd'hui, nous avons les mains tendues pour la paix, nous continuons à vouloir le dialogue et la

compréhension mutuelle, mais en préservant nos constantes nationales sur lesquelles nous ne céderons jamais.

Bien sûr que certains gouvernements ont nui à la Syrie et causé du tort à son peuple. Cependant, nous ne traiterons personne selon une logique de haine ou de vengeance, mais plutôt en partant des intérêts de notre pays et de notre peuple, de notre volonté d'instaurer la paix, la stabilité et la prospérité en Syrie et dans la région.

Les États qui ont témoigné de leur hostilité à l'égard de la Syrie doivent réexaminer leurs calculs, corriger leurs erreurs, sortir de leur déni de la réalité et traiter les faits de manière réaliste et rationnelle dans l'intérêt de tous.

Je vous remercie

Monsieur Walid al-Mouallem

Vice-Premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés 28/09/2019

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal

Source : Video SANA

https://www.youtube.com/watch?time_continue=139&v=1hY1IKgDCgU

La source originale de cet article est Video Sana
Copyright © [Walid al-Mouallem](#), Video Sana, 2019

Articles Par : [Walid al-Mouallem](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca